

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1: ADHESION AU CLUB

La team Fit And Fight autorise 3 cours d'essai gratuit avant inscription. Toute personne désirant s'inscrire devra :

- remplir intégralement et lisiblement la fiche d'inscription,
- faire établir un certificat médical d'aptitude aux sports de combat en particulier la Boxe,(a fournir impérativement dans un délai de 15 jours après remise du dossier)
- fournir 1 photo d'identité,
- procéder au règlement de la cotisation

L'adhésion ne sera effective qu'après fourniture du dossier complet, du règlement et de l'encaissement de la cotisation par l'Association.

L'Association décline toute responsabilité en cas de problème médical ou de blessure en l'absence d'un certificat médical à jour.

Les adhérents du fait de leur adhésion renoncent à tout recours contre l'association même si une faute ou une négligence pouvait être imputée à la dite association.

La team Fit And Fight décline toute responsabilité en cas d'accident ou de détérioration survenus aux pratiquants ou à leurs biens. En signant leur adhésion à l'association, les membres reconnaissent avoir pris connaissances des statuts et du règlement intérieur et en accepter toutes les dispositions sans aucune restriction.

ARTICLE 2: COTISATIONS

Le montant des cotisations est fixé chaque année après approbation par le Conseil d'Administration. La cotisation est valable du 1er Septembre de l'année au 30 Juin de l'année (année sportive).

La cotisation annuelle des membres sert à couvrir les dépenses de l'association (achat de matériel, assurances, loyer...)

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission ou d'exclusion d'un membre. Les cotisations sont payables à l'inscription.

ARTICLE 3. ACCÈS RÉGLEMENTÉ AUX LOCAUX:

L'accès aux tatamis est soumis à quelques règles :

- Chaussures réservées à cet usage UNIQUEMENT.
- Sparring interdit en l'absence de coach (En cas de non respect et de blessure, seule votre responsabilité sera mise en cause)
- Accès aux sacs de frappe autorisé sous conditions, si un cours à lieu, merci de bien vouloir demander au coach présent l'autorisation afin de ne pas déranger le cours
- Le matériel utilisé devra être rangé.
- Pour des règles d'hygiène les adhérents se servant des appareils de musculation devront IMPÉRATIVEMENT les protéger avec leur serviette.

L'Association Fit and Fight ne pourra être rendue responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets de valeur ou autres, et décline toute responsabilité pendant et hors des heures de cours en cas d'oubli ou de vol d'affaires personnelles.

L'accès au cours est réservé aux adhérents et aux personnes désirant faire un essai et occasionnellement à une ou deux personnes de l'entourage de l'adhérent.

Mineurs:

- L'accés à l'espace musculation est strictement interdit aux mineurs de moins de 17 ans.
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, nous demandons aux parents de nos jeunes adhérents de bien vouloir respecter les horaires des cours, et d'avertir les coachs en cas de retard pour venir chercher vos enfants à la fin du cours,

ARTICLE 4. PRÊT DE MATÉRIEL:

Les membres sont responsables du matériel mis à leur disposition et doivent le remplacer ou le rembourser, à la valeur du neuf, en cas de perte ou détérioration.

Le prêt de matériel (gants) est réservé aux personnes effectuant un cours d'essai. Chaque adhérent devra se munir par la suite de son propre matériel.

Les protections et tenues pour pratiquer la boxe sont les suivantes:

- Gants de boxe.
- Coquille de protection.
- Protèges tibias.
- Protège-dents.
- Casque
- Protège poitrine pour les femmes

L'accès au cours pourra vous être refusé par le coach par manque de protection, il en va de votre sécurité,

À la fin de chaque séance, les élèves sont priés de restituer le matériel prêté par le club (gants, Pao, etc.) et de récupérer la totalité de leurs vêtements et accessoires dans la salle. Les locaux, installations et matériels mis à la disposition des adhérents doivent être respecté. En cas de dégradation volontaire, la responsabilité de l'adhérent pourra être engagée.

ARTICLE 5. TENUE:

Les activités sportives devront être effectuées dans une tenue décente et adaptée ainsi qu'une paire de baskets réservées à la pratique sportive en salle UNIQUEMENT. En cas d'utilisation de prothèses optiques, auditives etc. celles ci devront être adaptées et faire l'objet d'une indication médicale. Le port de bijoux, bagues, boucles d'oreilles ... est vivement déconseillé pendant les cours.

Les piercings corporels devront être impérativement protégés (pansement, sparadrap, etc.) et le port de piercings au visage ou de boucles d'oreilles durant les cours est déconseillé.

Par respect pour les membres du club, l'adhérent devra faire preuve d'une bonne hygiène.

Pour les pratiquants de sports de combats, notamment au sol, les ongles des mains et des pieds devront être coupés par sécurité.

ARTICLE 6. DROIT À L'IMAGE :

Les membres de l'association autorisent la team Fit and Fight à prendre des photos et vidéos, lors des cours ou des activités organisées par l'association et utiliser celles-ci dans le cadre de la promotion de l'association sans réclamer la moindre indemnité financière.

ARTICLE 7. DISCIPLINE:

Tout membre qui, par sa conduite ou ses propos, porterait atteinte à la réputation des coachs, des adhérents ou de la team Fit and Fight pourra être exclu par décision du bureau de l'association.

Tout membre qui ne respecterait pas les locaux, les coachs, les autres adhérents ainsi que toute personne se trouvant sous l'encadrement de la team Fit & Fight sera immédiatement sanctionné. Il est interdit de fumer dans les locaux de l'association.

ARTICLE 8. EXCLUSIONS:

La Team Fit and Fight se réserve le droit d'exclure un membre pour les motifs suivants :

- Matériel détérioré;
- Comportement dangereux et agressif;
- Propos désobligeants ou manque de respect envers les autres membres ou coachs
- Non respect des statuts et du règlement intérieur;
- Non paiement de la cotisation;
- Certificat médical non fournie.

Merci à vous, La team Fit & Fight